



*Un groupe
engagé*

Notre Groupe est le reflet
de tout ce que nous entreprenons.

Chacune de nos actions est riche de sens,
et porteuse de notre engagement
en faveur du respect de la planète,
des personnes, et des lois et règlements.

LA POLITIQUE RSE DE VIGNAL

- 1.1 une politique RSE incarnant la vision du groupe
- 1.2 une gouvernance dédiée
- 1.3 fondée sur des principes éthiques communs.

LA STRATEGIE RSE DE VIGNAL

- 2.1 participer à la transformation du groupe... durablement
- 2.2 indicateurs RSE, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

LE SOCLE DE LA RSE

- 3.1 son code d’Ethique
- 3.2 du Global Compact aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L’EXCELLENCE OPERATIONNELLE

- 4.1 les 5 Axes.

LES PRINCIPES DE NOTRE CHARTE RSE

- 5.1 respect des droits de l’Homme et des normes internationales du travail
- 5.2 environnement - des directions mobilisées et engagées
- 5.3 achats responsables - le code de conduite des achats responsables.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

- 6.1 un réseau de capteurs à l’écoute du changement du monde.

20 ANS DE POLITIQUE RSE

- 7.1 le progrès partagé, valeur cardinale.

8 lexique rse

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »

Antoine de Saint-Exupéry

1. La Politique RSE de Vignal

1.1. une politique RSE incarnant la vision du Groupe

ENGAGEMENT dans la durée

Vignal Group ambitionne de devenir un acteur mondial de l'éclairage et de la sécurité pour les véhicules industriels et commerciaux on-road et off-road, dans le respect de l'environnement et de la réglementation, tout en déployant une politique ambitieuse de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Initiée il y a plus de 20 ans, la politique RSE de Vignal a toujours constitué un pilier de la stratégie de croissance.

Elle se déploie dans un cadre pour créer et amplifier une dynamique de progrès autour de sujets RSE.

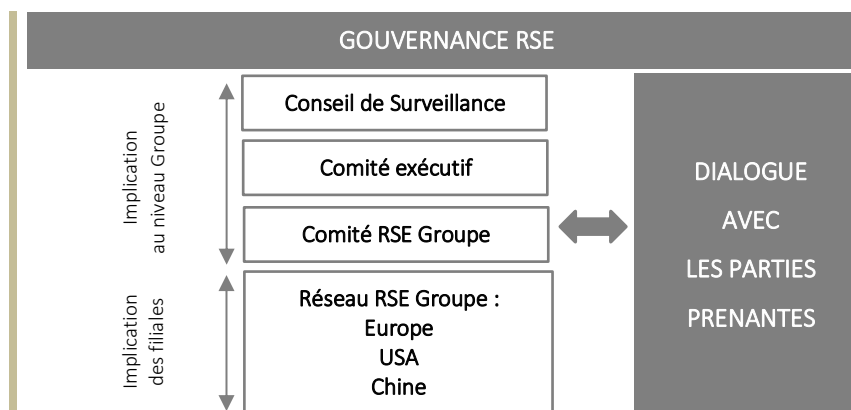
1.2. une gouvernance dédiée

CONDUIRE COLLECTIVEMENT et créer des synergies intelligentes

L'engagement de Vignal en faveur du Développement Durable s'appuie sur une gouvernance et des engagements qui associent les dirigeants à tous les niveaux, et au plus haut niveau de l'organisation.

Les formes de cet engagement sont à l'image de notre Groupe : riches et diversifiées. Nous redoublons d'efforts et d'innovations pour contenir les impacts de nos activités et nous renforçons nos compétences RSE, jusqu'au sein du Conseil de surveillance.

UNE VISION unifiée



DES ENGAGEMENTS partagés

ENGAGEMENTS		
Code d’Ethique	Code de conduite des achats responsables	ISO 14001
Charte RSE	Pacte mondial des Nations Unies	IATF 16949

1.3. fondée sur des principes éthiques communs

DES VALEURS reconnues sur le plan international

La politique RSE est définie en cohérence avec les principes éthiques de Vignal et par sa volonté de respecter et promouvoir les principes affirmés par :

- la Déclaration universelle des droits de l’Homme ;
- les conventions fondamentales de l’OIT dont la Convention 29 concernant le travail forcé ou obligatoire, la Convention 87 concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical, la Convention 98 concernant l’application des principes du droit d’organisation et de négociation collective, la Convention 100 concernant l’égalité de rémunération entre la main-d’œuvre masculine et la main-d’œuvre féminine pour un travail de valeur égale ; la Convention 105 concernant l’abolition du travail forcé, la Convention 111 concernant la discrimination en matière d’emploi et de profession, la Convention 138 concernant l’âge minimum d’admission à l’emploi, la Convention 182 concernant l’interdiction des pires formes de travail des enfants et l’action immédiate en vue de leur élimination ;
- le Pacte mondial des Nations unies (*Global Compact*) auquel le Groupe a adhéré en 2015.
- les 17 Objectifs du Développement Durables des Nations Unies.
- l’Agenda 2030, agenda pour les populations, la planète, la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

2. La stratégie RSE de Vignal

2.1. participer à la transformation du groupe... durablement

UNE PRESENCE sur les 3 continents

Vignal Group est une ETI mondiale qui souhaite offrir les meilleurs produits et services pour gagner la confiance de ses clients. Notre présence industrielle sur les trois continents où sont implantés nos principaux

clients (Amérique, Europe, Asie) nous permet de supprimer les transports intercontinentaux, réduire notre empreinte environnementale, limiter les rejets de CO₂ et offrir la meilleure flexibilité et réactivité à nos clients.

Nos filiales ;

- possèdent un outil industriel « Best in Class » pour garantir le meilleur niveau de qualité, être compétitif et réactif en tout point du globe.
- développent de nouvelles gammes de produits pour réduire la consommation d'énergie des véhicules de nos clients.
- proposent des innovations technologiques ambitieuses voire disruptives capables d'éveiller l'intérêt de leurs propres clients.

2.2. indicateurs RSE, en lien avec les Objectifs de Développement (ODD)

SUIVRE LE PROGRES et identifier les axes d'amélioration

Vignal suit des indicateurs RSE pour l'ensemble de ses filiales. Ces indicateurs s'enrichissent en fonction des enjeux RSE, de l'intérêt des parties prenantes, des facteurs de risque, et des opportunités offertes par les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ces indicateurs permettent de nous renseigner sur notre niveau de maturité en matière de RSE, et de soutenir un plan d'actions pour incarner les valeurs que nous défendons au quotidien.

Nos réussites à long terme reposent autant sur la solidité du modèle économique de Vignal, que sur notre empreinte environnementale et citoyenne.

3. Le socle de la RSE

3.1. son code d’Ethique

PILIER de la transmission

Le Code d’Ethique matérialise un ensemble de principes et de règles qui anime le groupe dans la conduite de ses affaires et guide chaque collaborateur, dans l’exercice de ses responsabilités, quelle que soit sa fonction, ou son appartenance à une filiale du groupe.

Le Code d’Ethique représente un engagement moral fort et un principe de confiance essentiels au développement durable des activités de Vignal Group.

INTEGRITE envers l’ensemble des parties prenantes

- respect des standards internationaux
- respect des Droits de l’Homme
- respect des personnes
 - les droits sociaux
 - environnement du travail
 - protection de la santé et sécurité
 - emploi, salaire, temps de travail
 - développement du personnel / égalité professionnelle
 - liberté d’association et droit de représentation collective
 - lutte contre les discriminations / harcèlement
- respect de l’environnement
- lutte contre la corruption

INTEGRITE dans les relations d’affaires

- respect des lois sur la concurrence
- lutte contre la corruption et trafic d’influence
- lutte contre le blanchiment d’argent
- les conflits d’intérêts - loyauté du collaborateur
- douanes, contrôle des exportations et respect des embargos

INTEGRITE de la propriété

- protection des données et informations confidentielles
- utilisation des actifs
- lutte contre la contrefaçon et propriété intellectuelle
- respect de la vie privée et de la protection des données à caractère personnel

INTEGRITE dans notre communication

- la responsabilité financière - intégrité et fiabilité des comptes
- activités politiques et associatives
- informatique
- utilisation des réseaux sociaux – communications publiques
- une démarche d’alerte protectrice
- la règle d’or.

3.2. des principes du Global Compact aux objectifs de Développement Durable des Nations Unies

CONTRIBUER à la plus large initiative internationale en matière de développement durable

Vignal Group a adhéré au Global compact des Nations Unies en 2015 et publie chaque année une Communication sur le progrès (Cop) .

Ce document décrit les progrès réalisés des filiales concernant les droits de l'Homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Si Vignal cultive sa différence par une recherche permanente de l'excellence, cette quête implique une exemplarité en matière d'éthique, de responsabilité sociale et de respect de l'environnement.

Ces valeurs, nous les retrouvons dans les objectifs de développement durable (ODD) que nous soutenons et défendons.

des 10 PRINCIPES du Global Compact aux 17 OBJECTIFS de Développement Durable des Nations Unies



DROITS DE L'HOMME	NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL	ENVIRONNEMENT	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
-------------------	-----------------------------------	---------------	----------------------------

4. Engagement en faveur de l'excellence opérationnelle

4.1. les 5 Axes

OFFRIR L'EXCELLENCE de nos produits et de nos services

L'excellence opérationnelle est un pilier de la culture Vignal. Cette volonté de l'excellence est déclinée au quotidien sur l'ensemble des filiales du groupe. Avec une ambition : satisfaire les clients en répondant à leurs exigences en termes de qualité, de coûts et de délais. Pour atteindre ce but, Vignal s'appuie sur la méthodologie des « 5 Axes ».

Implication du Personnel

Impliquer le personnel, c'est reconnaître ses compétences et les améliorer par la formation, lui donner les moyens d'exercer des responsabilités, l'inciter à faire des propositions d'amélioration et à participer activement au fonctionnement d'une équipe autonome de production.

Système de Production Vignal

Le SPV est destiné à améliorer la productivité et la qualité des produits et des systèmes. Les moyens mis en œuvre sont : l'organisation en flux tirés, la flexibilité des moyens de production, l'élimination de toutes les opérations improductives et l'arrêt de la production au premier défaut.

Innovation Constante

Pour concevoir des produits innovants, faciles à fabriquer, de qualité et au meilleur coût tout en réduisant les délais de développement, Vignal généralise l'organisation en Equipes Projets et l'étude simultanée des produits et des process.

Intégration des fournisseurs

L'intégration des fournisseurs permet de bénéficier de leur capacité d'innovation, de développer avec eux des plans de productivité et d'améliorer la qualité. Vignal veut établir et maintenir à long terme, avec un nombre restreint de fournisseurs choisis parmi les meilleurs mondiaux, des relations étroites et profitables aux deux parties.

Qualité Totale

La qualité totale a pour raison d'être la satisfaction des Clients. Pour répondre à leurs attentes de qualité des produits et des services, elle nécessite l'application complète, continue et rigoureuse des 5 Axes. Elle est mise en œuvre par tous les membres de l'entreprise et les fournisseurs.

5. Les principes de notre charte RSE

5.1. respect des Droits de l'Homme et des normes internationales du travail



ENTENDRE, INCLURE, VALORISER les femmes et les hommes

Organisation des Nations Unies / Code d'Éthique

Le Groupe s'est engagé à respecter et à promouvoir les Dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies et fait ses meilleurs efforts pour soutenir des valeurs et des droits fondamentaux reconnus sur le plan international.

Vignal s'engage notamment à communiquer annuellement sur le site des Nations Unies les avancées obtenues en termes de responsabilité sociétale au niveau du Groupe.

Par ailleurs, le Code d'Éthique matérialise un ensemble de principes et de règles qui anime le groupe dans la conduite de ses affaires et guide chacun d'entre nous dans l'exercice de ses responsabilités au quotidien. L'intégrité professionnelle, individuelle et collective est une valeur clé du Groupe.

Respect des droits fondamentaux

Le Groupe s'attache à respecter les droits de l'Homme dans le cadre de ses activités professionnelles. Les conditions de travail des collaborateurs sont dignes et conformes aux législations locales et internationales applicables.

Le Groupe ne pratique pas et ne bénéficie d'aucune forme de servitude, de traite des êtres humains, ou d'esclavage, et s'attache à respecter les dispositions de la convention de l'OIT sur le travail forcé. Le Groupe prohibe le travail des enfants et n'emploie pas de personnes qui n'ont pas l'âge minimal requis par les lois de chaque pays où elles exercent leur activité.

Le Groupe s'attache à interdire toute forme de discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'origine, la religion, l'orientation sexuelle, l'apparence physique, l'état de santé, la situation de famille, les opinions politiques, l'état de grossesse, l'appartenance syndicale ou la situation de handicap. Et également, toutes formes de harcèlement, menaces de violence, abus, coercitions ou punitions corporelles.

Le Groupe respecte le droit des collaborateurs de recevoir une rémunération juste, s'attache à assurer des horaires de travail décents, promeut la rémunération suivant le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, et favorise les systèmes de participation aux résultats.

Dialogue social

L'implication de tous les collaborateurs par le dialogue social est un gage de succès pour les politiques entreprises par Vignal. Vignal défend le respect des droits fondamentaux et promeut une communication ouverte avec les partenaires sociaux.

Le Groupe considère que les partenaires sociaux sont des relais indispensables pour comprendre, discuter et adapter les plans d'actions mis en œuvre dans l'entreprise.

Santé et sécurité

En matière de santé et de sécurité des salariés au travail, le Groupe diligente régulièrement des audits sur la gestion des risques, déploie un programme de certification de ses filiales et dispense une formation continue aux collaborateurs pour apprendre et partager les bons comportements et approfondir les règles de sécurité liées aux métiers de Vignal. Le Groupe veille particulièrement à la conformité réglementaire de ses moyens et installations, et à la prévention des risques (incendie, électrique, manutention, produits dangereux...).

Vignal participe à la souscription à des régimes d'assurance et à des plans de retraite.

Qualité de vie au travail / bien-être

Le Groupe travaille à l'amélioration continue de la qualité de vie au travail de ses collaborateurs en leur garantissant :

- un environnement de travail évitant les risques d'accidents en proposant des postes de travail ergonomiques et prévenant les risques psychosociaux. C'est un élément majeur des valeurs du Groupe ;
- un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle en promouvant le droit à la déconnexion et au télétravail si nécessaire ;
- la reconnaissance et l'accompagnement de leur travail ;
- la prévention du harcèlement et des discriminations ;
- leur autonomie ;
- la mise en place de baromètres « Santé / Bien-être » au travail.

Vignal partage un projet d'entreprise avec l'ensemble de ses collaborateurs pour leur donner une visibilité sur son développement.

Egalité Hommes-Femmes et diversité

Vignal s'attache à respecter, à situations comparables, l'égalité entre les hommes et les femmes en matière d'évolution de carrière, de formation, de rémunération, de promotion et de parité. Les index égalité professionnelle femmes-hommes sont réalisés.

Vignal promeut la diversité dans l'ensemble de ses filiales sur les thèmes du handicap, des générations, du genre et de la culture. Il s'agit d'un levier de performance essentiel pour le Groupe.

Développement des compétences

Le Groupe associe ses collaborateurs à son développement et encourage la participation de chacun à des formations professionnelles. En développant les compétences de ses collaborateurs Vignal favorise leur employabilité dans une approche de responsabilité sociale.

Les équipes compétentes permettent à Vignal d'apporter de la valeur ajoutée à ses clients, partout dans le monde et d'accompagner leur développement technique et géographique.

Insertion professionnelle des jeunes

Vignal perpétue sa politique de relations avec les établissements d'enseignement en développant des liens avec les écoles et les universités. Ces initiatives en faveur de l'emploi des jeunes et de leur insertion dans le milieu professionnel permettent d'accueillir chez Vignal des stagiaires, des jeunes en apprentissage ou en contrat de professionnalisation et des candidats au Volontariat International en Entreprise (VIE).

Marque Employeur

Pour développer son attractivité et s'affirmer en tant qu'employeur, Vignal assure une présence sur les réseaux sociaux. Cette stratégie de communication permet la promotion de solutions innovantes, tout en favorisant l'interaction et les échanges des personnes susceptibles de postuler chez Vignal. Avoir des équipes qualifiées permet à Vignal de répondre aux attentes des clients, partout dans le monde, et d'apporter une valeur ajoutée en termes d'innovation, de qualité totale, de solutions et de services compétitifs.

Parties prenantes

Le Groupe fait de son mieux pour développer une démarche multi-parties prenante. La lecture de la politique de développement durable du Groupe est fondée sur des relations fortes avec ses parties prenantes qui peuvent être les clients, collaborateurs, partenariats de recherches et développement, partenaires et prestataires, institutionnels, territoires, communauté financière et actionnaires individuels.

Engagement en faveur des écosystèmes locaux

Les filiales de Vignal contribuent à la vitalité du tissu économique, social et sociétal de leur territoire d'implantation. Vignal tisse un écosystème local et promeut la mise en place d'initiatives locales suivant les besoins identifiés localement et en cohérence avec les capacités de chaque site. Les champs de l'engagement sociétal de Vignal sont divers ; culturels, sportifs, actions caritatives, etc.

Système d'information et données personnelles

Protéger le système d'information et ses données est un enjeu important pour Vignal. Qu'il s'agisse du capital immatériel, ou bien de la protection des données à caractère personnel, Vignal fait de son mieux pour rassurer ses parties prenantes par sa capacité à anticiper, à réduire les vulnérabilités et à gérer les incidents qui surviendraient, et cela en conformité avec les lois et règlements.

5.2. environnement – des directions mobilisées & engagées



ORGANISER POUR AGIR efficacement en faveur de l'environnement

Certification ISO 14001

Le Groupe s'est engagé depuis plus de 20 ans dans une démarche de certification des systèmes de management afin de concrétiser son engagement de réduction de ses impacts environnementaux, et d'amélioration des conditions de santé et sécurité de ses collaborateurs.

La certification ISO 14001 en matière d'environnement est une assurance pour les parties prenantes de l'engagement fort du Groupe sur les sujets d'Hygiène, Sécurité et Environnement. La pratique actuelle est de procéder à la certification de l'ensemble des filiales.

Respecter les contraintes législatives et réglementaires nationales ou internationales en matière de droit d'environnement est un enjeu majeur pour le Groupe.

Recherche et développement

Vignal maintient à un niveau élevé ses efforts en matière de Recherche et Développement, et propose à ses clients les meilleures innovations technologiques pour répondre à leurs besoins.

Le monde du véhicule industriel connaît un changement de paradigme en matière environnementale. S'appuyant sur une démarche globale, Vignal veut être un réel catalyseur qui favorise l'émergence de solutions technologiques innovantes au sein de sa chaîne de valeur en lien avec les transformations environnementales du secteur. Vignal consacre un budget important pour développer des innovations qui réduisent les émissions polluantes.

Eco-concevoir les produits

La démarche d'éco-conception est déployée au sein du service Recherche et Développement du Groupe et a pour vocation de permettre la réduction des émissions de CO₂, la recyclabilité des matériaux ou l'innocuité des matières, et de prolonger la durée de vie des produits. Ces référentiels permettent également de mieux structurer le design des nouveaux produits autour de critères de développement durable.

Direction industrielle

La direction industrielle est au cœur de la stratégie Groupe « conception globale / production locale ». Vignal se donne les moyens de cette stratégie en investissant fortement sur l'ensemble de ses sites. Les filiales industrielles sont dotées de moyens humains et matériels pour s'assurer de la conformité aux réglementations en vigueur et aux mêmes standards, partout dans le monde.

La direction industrielle élabore, conjointement avec les autres directions, une politique de santé et de sécurité des personnes, d'environnement, de sécurité et de sûreté des bâtiments et des installations. La direction industrielle œuvre également sur le chapitre de la prévention des situations de crise et aux plans d'urgence.

Direction qualité

La Qualité totale est un fondement du développement pérenne et rentable de Vignal. Délivrer des produits et services au plus haut standard de qualité est l'objectif quotidien des collaborateurs de Vignal. Le réseau Qualité représente le Client au sein de notre organisation et met en œuvre la politique pour s'assurer que chaque filiale répond aux normes qualité et environnementales du secteur. La Qualité au sein du Groupe est construite et maîtrisée grâce à des méthodologies, des standards de hauts niveaux, associés à des processus d'amélioration continue.

Qualité totale et sécurité des produits

Le Groupe s'appuie sur une organisation et des moyens pour assurer la sécurité et la qualité de ses produits. Cette ambition s'appuie sur une exigence de qualité totale : obsession au quotidien de tous les collaborateurs, le système des 5 Axes est centré sur la satisfaction des clients, la culture QRQC (contrôle qualité à réponse rapide), le respect de la réglementation et des normes environnementales, les méthodologies et standards au meilleur niveau pour la conduite des projets, l'intégration des fournisseurs, et cela systématiquement associé à un processus d'amélioration continue.

Engagement en faveur de l'économie circulaire

Le Groupe est engagé en faveur de l'économie circulaire dans la double dimension suivante :

la prévention et la gestion des déchets :

- recyclage des déchets liés au processus de production
- réutilisation des matériaux d'emballage
- utilisation de conditionnements retournables
- optimisation des transports, via des « tournées du laitier »,

l'utilisation durable des ressources, avec des politiques et des plans d'action en matière de :

- consommation d'eau et approvisionnement en eau
- consommation de matières premières et amélioration de l'efficacité dans leur utilisation
- surveillance et limitation des rejets.

La politique environnementale

Depuis près de 20 ans, Vignal démontre sa volonté de limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. Le Groupe inscrit par ailleurs des engagements dans sa Charte environnementale. Vignal fait de son mieux dans le cadre de sa politique de développement durable afin de :

- garantir la conformité des activités avec les législations applicables et les accords internationaux ;
- déployer sur tous les sites le système de management de l'environnement ISO 14001 ;
- améliorer la performance environnementale des procédés ;
- optimiser les transports des personnes et des produits afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- limiter l'usage des ressources naturelles et favoriser l'utilisation des énergies renouvelables ;
- supprimer les substances dangereuses ou maîtriser le risque lié à leur utilisation.

Direction des achats

Les principales missions de la fonction Achats sont de rechercher les prestataires compétitifs, décliner la démarche d'innovation, de qualité totale et celle de la RSE, afin de nouer de solides relations de partenariat.

Le réseau Achats est présent dans toutes les filiales du Groupe. Cette présence mondiale lui permet de développer, d'être proche des prestataires, et de veiller particulièrement au respect du Code de conduite des achats responsables par les prestataires. La direction Achats joue un rôle majeur dans la stratégie « conception globale / production locale ».

Réduction des substances chimiques et dangereuses

Le Groupe attache une attention particulière à l'élimination ou à la réduction des substances dangereuses dans la composition de ses produits. Le règlement communautaire appelé REACH, met en place un système unique d'enregistrement, d'évaluation, d'autorisation et de restriction des substances chimiques.

Afin de garantir sa conformité avec la réglementation REACH, Vignal met en place une organisation spécifique, et des outils appropriés, qui garantissent la maîtrise de la connaissance des produits, et assurent la communication avec les acteurs externes sur le sujet *via* notamment l'outil IMDS (*International Material Data System*).

Réduction des émissions de gaz à effet de serre - bilan carbone

Vignal travaille activement à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Les actions sont multiples : offre de produits éco-conçus et durables, à basse consommation d'énergie, accroissement de l'efficacité énergétique des process et installations, recours aux énergies renouvelables lorsque cela est possible, réduction des transports...

Depuis 2009, Vignal réalise son bilan carbone, couvrant les Scope 1, 2, 3. Cette évaluation annuelle de nos émissions de gaz à effet de serre, permet de définir et valider notre stratégie bas carbone.

Mesure de la performance globale

Des indicateurs de performance extra-financière en matière de gouvernance, de responsabilité sociale/sociétale, environnementale et achats responsables sont suivis dans le Groupe. Ces indicateurs sont formalisés dans le cadre d'une démarche collaborative en lien avec les directions concernées.

5.3. achats responsables – le code de conduite des achats responsables



UNE POLITIQUE dynamique et exigeante

Application des principes du développement durable dans les processus Achats

Le cadre de l'ambition de développement durable en matière de politique Achats vise à :

- appréhender les risques de rupture de la chaîne d'approvisionnement en prenant en compte des facteurs dits de développement durable (gouvernance, sociales, environnementales, droits fondamentaux, etc.) ;
- renforcer la compétitivité des prestataires, en les guidant vers des pratiques d'amélioration continue en termes d'optimisation des coûts logistiques et environnementaux, de réduction de coûts énergétiques, etc. ;
- s'ancrer dans les écosystèmes locaux, en appliquant une politique de localisation des achats à un niveau régional.

Localisation des achats en fonction des zones de consommation

Le Groupe privilégie une stratégie de localisation compatible avec les exigences de compétitivité économique et participe à l'intégration locale de l'économie. Cette stratégie s'applique à l'ensemble des régions où se déploie le Groupe.

Cette proximité permet de réduire les émissions de CO₂ liées au transport, soutenir l'emploi local en développant les compétences et satisfaire les attentes des parties prenantes locales (clients, collectivités et Etats) qui incitent de plus en plus à l'intégration locale.

Evaluation des pratiques de développement durable des prestataires

Tenant compte de cette ambition de développement durable précédemment décrite, Vignal fait de son mieux pour mettre en place une politique d'attention auprès de ses prestataires sur des points clés : démarche RSE, santé et sécurité, environnement, Droits du travail et Ethique, etc. Ces points de contrôle sont mesurés grâce à des questionnaires ou des audits.

Vignal entend apporter son expérience d'entreprise responsable à ses prestataires en diffusant ses exigences de qualité et de responsabilité, et en faisant preuve d'exemplarité pour inciter ses propres prestataires à déployer les mêmes principes tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Minerais provenant de zones de conflit (« conflict minerals »)

En 2013, conformément aux dispositions de la loi américaine 15 du Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act du 21 juillet 2010 relatif aux « conflict minerals », et dans le but de mettre fin aux financements des conflits violents en République Démocratique du Congo et dans les pays environnants (financés en partie par l'exploitation et le commerce des minerais), la Direction des Achats de Vignal a formalisé ses attentes vis-à-vis de ses prestataires dans son code de conduite des achats responsables.

Le Code de conduite des achats responsables

Le Code décrit les attentes de Vignal en termes d'Ethique et de conformité, vis-à-vis de ses prestataires.

Le Code définit le standard minimum à respecter, et ne se substitue pas aux législations nationales et internationales applicables, auxquelles les prestataires doivent se conformer strictement.

Les principes évoqués dans le Code de Conduite des achats responsables s'appuient sur les Dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, ainsi que les déclarations relatives aux droits de l'Homme et des enfants.

1 – Respecter les lois et règlements nationaux et internationaux.

2 – Adhérer aux droits de l'Homme dans la relation de travail :

prohiber le travail des enfants, ne pas avoir recours au travail forcé et à l'esclavage, verser une rémunération juste, assurer des horaires de travail décents, assurer l'absence de discriminations, de harcèlements et de traitements inhumains, veiller à la diversité, protéger la santé et assurer la sécurité et l'hygiène sur les lieux de travail, respecter la liberté d'association et liberté syndicale.

3 – Réduire la dépendance économique. **4 – Assurer** la confidentialité des informations. **5 – Lutter** contre la corruption et le blanchiment d'argent.

6 – Eviter tout conflit d'intérêt. **7 – Lutter** contre les pratiques anticoncurrentielles.

8 – Respecter l'environnement. **9 – S'engager pour des achats responsables** minerais originaires des régions à risques : réglementations internationales et ONU.

10 – Adhérer l'ensemble des prestataires aux enjeux RSE de notre Code de conduite des achats responsables.

6. Dialogue avec les parties prenantes

6.1. un réseau de capteurs à l'écoute des changements du monde . . .

DEVELOPPER & CO-CREER des projets ou des partenariats innovants

Depuis de nombreuses années, Vignal entretient un dialogue régulier et constructif avec ses parties prenantes au niveau local et national, dans chacun des pays où il est présent. Ce dialogue se veut ouvert, qualitatif et a pour

objectif de développer et co-créer des projets ou des partenariats innovants.

Ce dialogue avec les parties prenantes est un levier créateur de liens, d'innovation et de valeur ajoutée.

multiplier les échanges

s'appuyer sur les experts

collaborateurs	assurer un dialogue continu avec les collaborateurs et les responsables des organisations syndicales et professionnelles afin de développer un climat social de qualité.
prestataires	coopérer et co-construire dans le respect du droit à la concurrence et des droits fondamentaux.
partenaires R&D	établir une coopération de R&D permettant d'organiser des échanges de compétences, de techniques et de savoirs.
communauté financière & actionnaires	agir dans une démarche de dialogue basée sur la rigueur et la transparence de l'information relative aux résultats du Groupe.
territoires	assurer la bonne interaction du développement du Groupe avec son écosystème territorial.
institutionnels	dialoguer dans le respect des lois et des règlements nationaux, et internationaux, en matière économique, industrielle et sociale.

7. 20 ans de politique RSE

7.1. le progrès partagé, valeur cardinale

VISION D'UNE CROISSANCE durable et vertueuse

La politique RSE du Groupe a pour ambition de respecter la planète, les personnes, les lois et les règlements, et d'améliorer la durabilité de son modèle d'affaires en soutenant la confiance accordée par les parties prenantes avec lesquelles Vignal entretient un dialogue constant. Cela fait plus de 20 ans que nous plaçons la RSE au cœur de nos décisions, dont voici les actions les plus représentatives.

<p>2000</p> <p>Certification ISO 14001</p>	<p>2009</p> <p>1^{er} bilan carbone (scope 1,2,3)</p>	<p>2013</p> <p>1^{ère} charte RSE 1^{ère} cotation RSE Ecovadis « Gold »</p>
<p>2014</p> <p>Plan stratégique « Global design / Local production »</p>	<p>2015</p> <p>Adhésion Global compact Nations Unies Création Comité RSE Groupe 1^{er} baromètre santé et bien-être</p>	<p>2016</p> <p>Nouveau site à Lyon Politique achats responsables 1^{er} reporting extra-financier</p>
<p>2017</p> <p>1^{ère} évaluation conflict minerals CMRT Transformation site Rancate Développement site Mosinee</p>	<p>2018</p> <p>Ouverture site Chine à Changzhou 1^{er} audit RSE fournisseur Ratio bilan carbone : -40% en 5 ans</p>	<p>2019</p> <p>Localisation des approvisionnements Refonte Code Ethique Réalisation index égalité professionnelle femmes-hommes.</p>
<p>2020</p> <p>Politique et actions RSE déployées au sein de Vignal Group</p>	<p>2020-2030</p> <p>Notre démarche RSE est ancrée dans la durée et résolument tournée vers l'avenir. Nous élevons sans cesse notre niveau d'exigence, les rapports que nous publions permettent de découvrir notre politique, et les nombreuses actions que nous menons.</p>	

8. lexique rse

DEVELOPPEMENT DURABLE

Journal officiel du 12 avril 2009

Politique de développement qui s'efforce de concilier la protection de l'environnement, l'efficacité économique et la justice sociale, en vue de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.

RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

Plateforme RSE Janvier 2016

La responsabilité sociale de l'entreprise se définit comme « la manière dont les entreprises intègrent, sur une base volontaire, des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans leurs activités économiques comme leurs interactions avec toutes les parties prenantes, qu'elles soient internes (dirigeants, salariés, actionnaires, etc.) ou externes (prestataires, clients, etc. »).

GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES

United Nations Global Compact 12 avril 2010

Le Pacte mondial est une initiative volontaire de promotion des principes universels des droits de l'homme, des relations de travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Elle est fondée sur l'engagement actif des entreprises industrielles et commerciales, en coopération avec la société civile et les représentants du monde syndical.

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à horizon 2030. Ils ont été adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

AGENDA 2030

L'agenda 2030 est un agenda universel adopté par l'ONU en septembre 2015 incluant les gouvernements comme la société civile. Il définit des objectifs à atteindre à l'horizon 2030 pour éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans tous les pays, protéger la planète et garantir la prospérité et la paix pour tous.

Charte RSE
Direction Industrielle et RSE
Vignal Group – Avril 2021.

Siège social :
Vignal Group
19 avenue du 24 Août 1944
69960 Corbas – France

Site internet :
www.vignal-group.com